

Volet professionnel et social

Le volet professionnel et social

Il est géré par le Groupe Audiens.

Une méthodologie orientée sur le conseil et l'accompagnement

Un premier entretien professionnel permet d'établir **un diagnostic de la situation de l'artiste ou du technicien en difficulté**. Cette étape conduit à celle du conseil puis à l'élaboration des actions d'aide et de soutien.

Les actions de conseils sont réalisées par des consultants spécialisés en gestion des carrières.

Elles mènent à la mise en place des aides professionnelles subsidiaires à celles existantes. Attribuées de manière individuelle et personnalisée, elles sont **destinées à faciliter un développement professionnel**, et sont fondées sur le plan d'action déterminé dans le projet validé lors de l'entretien.